Cégep Limoilou

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ AU PERSONNEL, AUX ÉTUDIANTS ET À LEURS PARENTS
9 septembre 2009
En provenance de la Direction générale

Préparation à la pandémie au Cégep Limoilou

La situation actuelle de pandémie attribuée au virus A(H1N1) commande au Cégep – comme à tous les établissements publics et privés – de prendre des mesures de prévention et de préparation pour y faire face, de manière ordonnée et responsable.

Au premier chef, la direction du Collège entend assurer avec transparence la circulation de l'information : celle que nous recevons des autorités gouvernementales, particulièrement en provenance de la Direction régionale de santé publique ; mais aussi celle qui témoigne des actions du Collège dans l'intérêt de notre communauté.

La présente s'inscrit donc dans la suite du communiqué du 13 mai dernier qui vous a déjà été transmis sur le sujet. Une **section du site Web** du Cégep regroupe toutes les informations pertinentes au sujet du virus A(H1N1). Cette section sera mise à jour régulièrement au cours des prochaines semaines.

L'INFORMATION

À partir d'aujourd'hui, la Direction des communications et du Bureau international du Collège assurera la transmission des informations et directives (provenant de l'externe et de l'interne). Pour faciliter les choses, le site Internet du Cégep contiendra une section où vous pourrez consulter, en tout temps, chaque communiqué accompagné, le cas échéant, des documents transmis par la Direction régionale de santé publique ; ces documents seront classés par ordre chronologique.

Nous invitons toute la communauté à être attentive aux informations.

Dernière heure : vous trouverez, annexée au présent communiqué, une copie du plus récent avis du CSSS de la Vieille-Capitale concernant le **retrait préventif des femmes enceintes**. Nous invitons les personnes concernées – employées ou étudiantes – à en prendre connaissance, à rencontrer leur médecin et/ou à communiquer, selon les cas, avec la Direction des ressources humaines et du Secrétariat général ou avec son aide pédagogique individuel (API), qui traiteront chaque cas dans le respect de la confidentialité requise. Pour les étudiantes de la formation continue, vous devez communiquer avec le conseiller pédagogique de votre programme d'études.

www.climoilou.qc.ca
Direction des communications
et du Bureau international
Campus de Québec
1300, 8e Avenue, Québec
(Québec) G1J 5L5
Téléphone : 418.647.6600
Campus de Charlesbourg
7600, 3e Avenue Est, Québec
(Québec) G1H 7L4
Téléphone : 418.647.6600

LA RESPONSABILITÉ DE CHACUNE ET DE CHACUN

Notre communauté doit être informée et chaque personne a le devoir d'agir de manière responsable, pour elle-même et pour celles qui nous entourent. Ainsi, si une personne – employé ou étudiant – présente des symptômes (notamment de la fièvre) pouvant laisser croire qu'elle est infectée, nous l'invitons à consulter un médecin et, si le diagnostic s'avérait confirmé, à prendre les mesures appropriées. À cet effet, je vous invite à lire les recommandations énoncées dans les documents déposés sur le site Internet du Collège, de Pandémie Québec ou du ministère de la Santé et des Services sociaux.

LES MESURES DÉJÀ PRISES

Les mesures déjà prises ou à prendre pour se préparer à faire face à la pandémie sont coordonnées par le comité de direction du Cégep (comité composé du directeur général, de la directrice des études et des autres directeurs).

En date du 9 septembre 2009, les actions suivantes sont réalisées ou le seront dans les prochains jours :

- Mise en place des mécanismes d'information auprès du personnel et des étudiants ;
- Suivi quotidien de la situation à partir notamment des informations adressées au Collège par le MELS, le CSSS de la Vieille-Capitale et le directeur national de la santé publique ;
- Démarche de préparation – *Élaboration d'un plan d'action adapté à la réalité du Collège* – avec une firme spécialisée pour assurer – dans le respect des décisions du MELS et de la Sécurité publique – le maintien des services éducatifs ;
- Inventaire des fournisseurs en vue d'un approvisionnement rapide de l'équipement et des produits requis (produits de nettoyage, masques, etc.) ;
- Disponibilité de bouteilles de savon antiseptique; elles seront distribuées dans chaque unité administrative ;
- Affichage précisant des *conseils pour la toux* ;
- Distributeurs muraux d'antiseptique (et un affichage approprié) aux portes d'entrée :
  - à Québec : entrée principale, entrées de l'aile 5, de la salle de spectacle, du complexe sportif, de l'expédition/réception des marchandises ; aux accès des principaux corridors ;
  - à Charlesbourg : portes 1, 2, 3 et expédition/réception des marchandises ; aux accès des principaux corridors ;
  - *cette mesure sera aussi étendue dans les prochains jours au CFCMA et dans les écoles ateliers*
- Masques disponibles aux postes de sécurité (pour le personnel et pour les étudiants) ;
- *Au cours des prochains jours,* affichage sur les babillards, les distributeurs muraux et dans les ascenseurs concernant la bonne utilisation des masques et le rappel des lieux où se les procurer ;
- Affichage concernant le lavage adéquat des mains dans chaque salle de bain ;

Tel que mentionné au début de ce communiqué, le personnel et les étudiants seront informés d'une manière continue des développements de la situation afin d'agir ensemble, de manière ordonnée et responsable.

Le directeur général

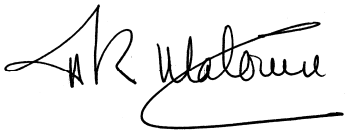

PIERRE MALOUIN

Centre de santé et de services sociaux
de la Vieille-Capitale

Québec, le 31 août 2009

Avis régional en regard du programme « Pour une maternité sans danger » et le virus A/H1N1 dans les CEGEPS de la région de Québec

Monsieur,
Madame,

Par la présente, nous vous avisons, suite à l'avis du 28 août 2009 du Directeur national de la santé publique (voir document annexé), que les médecins du Service clinique de santé au travail de la région de Québec recommandent :

- Considérant : **la situation actuelle de pandémie attribuée au virus A H1N1, la circulation de ce virus dans la population québécoise, la propension de ce virus à toucher les personnes jeunes (< 25 ans), le fait que les milieux scolaires soient considérés comme un milieu à risque élevé d'acquisition pour ce virus et la capacité du virus à provoquer, chez les femmes enceintes, des issues défavorables de grossesse sévères, il est recommandé que la travailleuse enceinte en milieu collégial soit réaffectée à des tâches sans contact avec les étudiants ou retirée du milieu de travail, et ce, pour toute la durée de sa grossesse.**

  Il est à noter que ces recommandations pourront être modifiées selon les données épidémiologiques. Dès que des données probantes supporteront que le milieu collégial ne soit plus considéré spécifiquement comme un milieu à risque, les travailleuses enceintes pourront revenir au travail tout en respectant les recommandations habituelles.

De plus, comme employeur, nous vous avisons que vous devez informer toutes vos travailleuses enceintes du présent avis.

Si une travailleuse enceinte désire se prévaloir de son droit au programme « Pour une maternité sans danger », elle doit en faire la demande à son médecin traitant et suivre la procédure habituelle avec consultation en santé au travail avant la remise du certificat.

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez contacter l'infirmière de garde au programme « Pour une maternité sans danger» au 418-623-1010 entre 8 h et 12 h ou entre 13 h et 16 h, du lundi au vendredi.

Cégep Limoilou
03 SEP. 2009
Dir. générale

Pierre Gourdeau M.D., MScA,
Chef de service, Programme santé au travail, CSSS de la Vieille-Capitale
Adopté par : Médecins désignés du service clinique de santé au travail

Programme Santé au travail, 2400, avenue d'Estimauville, 5e étage, Beauport (Québec) G1E 7G9
Tél. : (418) 623-1010, Télécopieur : (418) 623-7513